

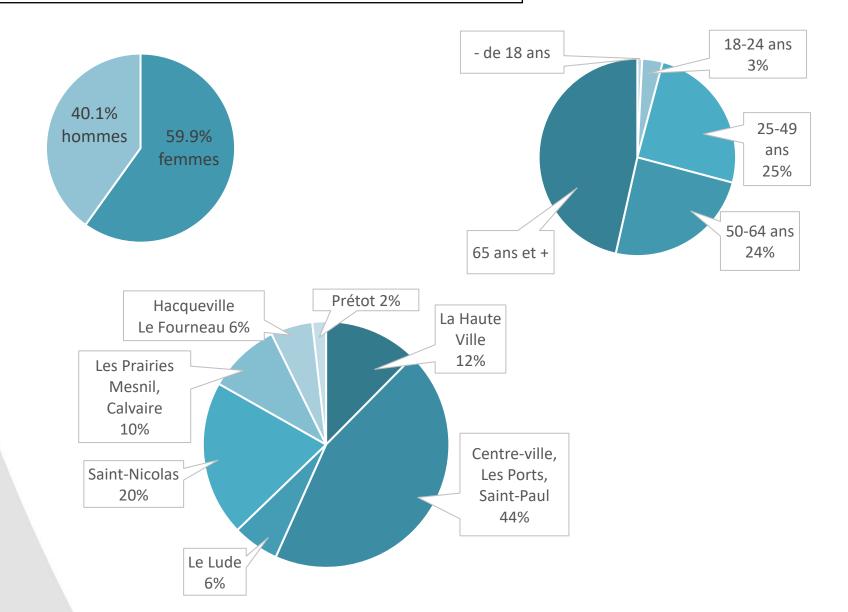
Mission démocratie locale

Concertation « Requalification du centre-ville » Synthèse des résultats du questionnaire 01/12/2021

Fiche signalétique du questionnaire

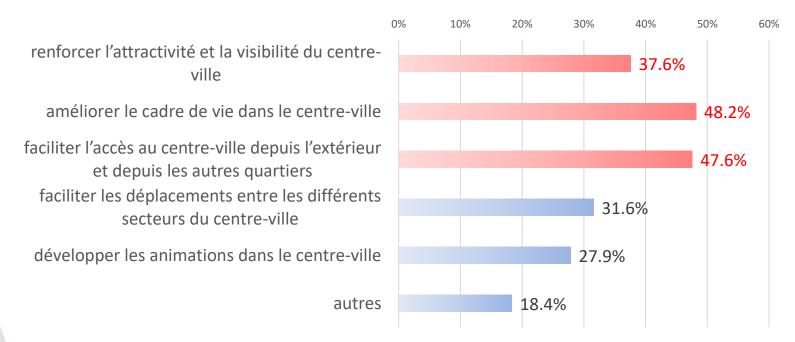
- Disponibilité : du 10 juillet au 15 septembre 2021 ;
- Diffusion « papier » dans les boîtes aux lettres de Granville et les accueils municipaux et diffusion en ligne sur le site de la Ville et les réseaux sociaux ;
- 4 points de collecte dans l'espace public et 5 dans les structures municipales ;
- 19 temps de présence et d'échanges des élu(e)s avec les habitant(e)s : environ 700 personnes rencontrées par ce biais.
 - > 1022 réponses reçues (dont 265 en ligne)
 - > 3984 commentaires
 - > 493 répondants ont communiqué leurs coordonnées

Qui a répondu au questionnaire ?



3 priorités : cadre de vie ; accessibilité ; attractivité

Concernant le centre-ville, il faudrait en priorité :

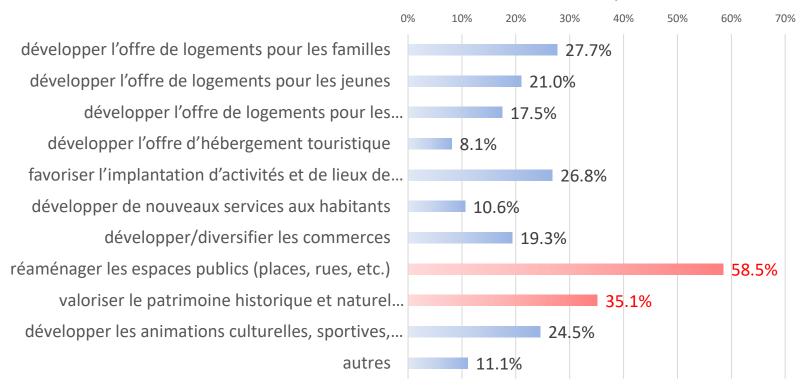


Dans les commentaires...:

Une problématique de stationnement / Un besoin de piétonnisation / Une cohérence visuelle et esthétique

Facteurs d'attractivité

Pour améliorer l'attractivité du centre-ville, il faudrait en priorité :

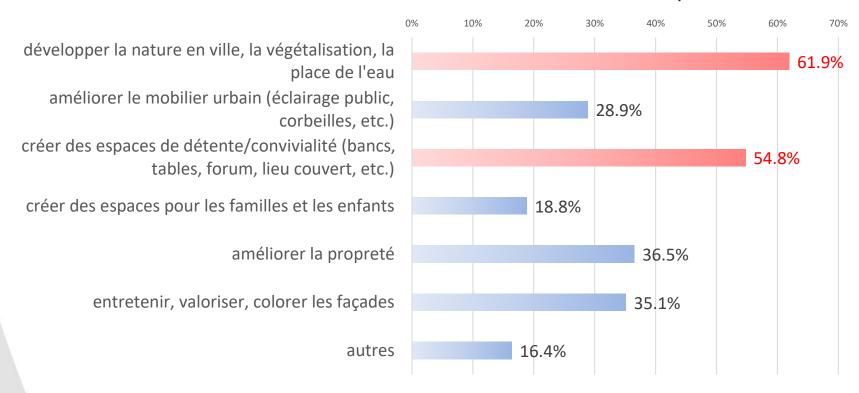


Dans les commentaires...:

Une identité Granvillaise à respecter / Un centre ouvert et pluriel / Un débat sur la densification en logements / Un attachement à défendre et développer le commerce de proximité / Des nouveaux services aux habitants

Cadre de vie / Aménagement

Pour améliorer le cadre de vie dans le centre-ville, il faudrait en priorité :

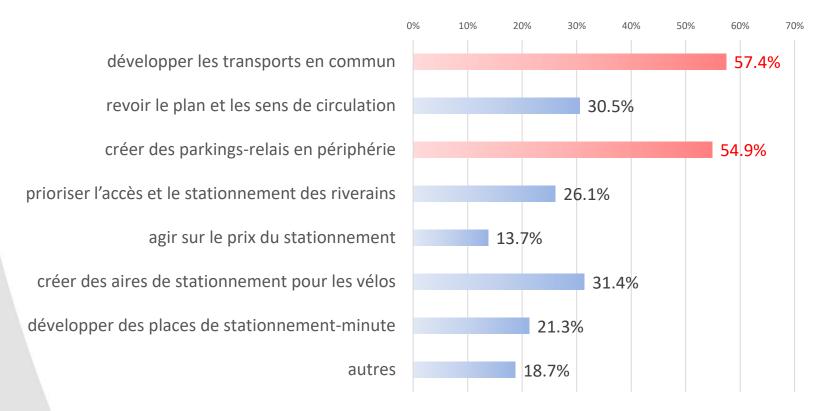


Dans les commentaires...:

Des espaces à végétaliser / Un mobilier urbain à moderniser / Des lieux d'expression à ouvrir / Des espaces publics à rénover / Des nuisances à atténuer (2-roues, goélands....)

Accessibilité et déplacements : la mobilité (1)

Pour améliorer les accès vers le centre-ville, il faudrait en priorité :

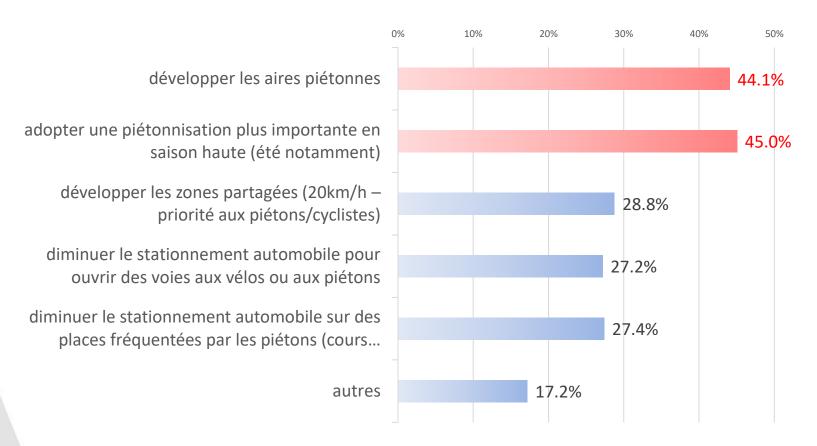


Dans les commentaires...:

Réduire la présence de l'automobile (visibilité et encombrement)... / ...Mais assurer le stationnement / Transports en commun : + de fréquence et un service le dimanche / Ouvrir de l'espace aux vélos

Accessibilité et déplacements : la mobilité (2)

Pour améliorer les déplacements au sein du centre-ville, il faudrait en priorité :

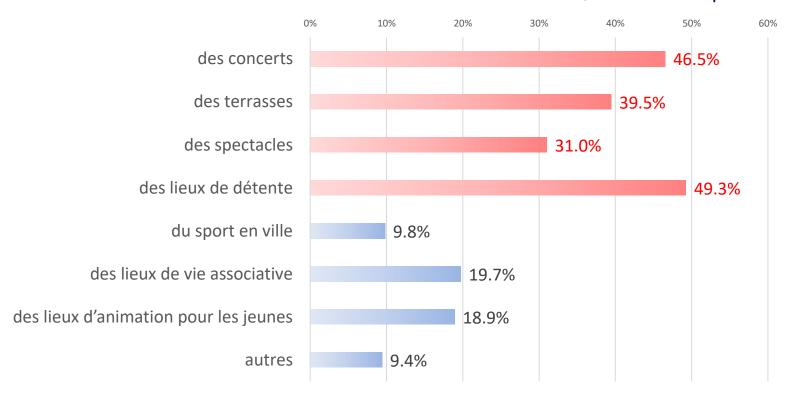


Dans les commentaires...:

Un hyper-centre piéton / Du « confort » dans les déplacements / Des cohabitations à gérer

Animation

Pour améliorer l'animation et la convivialité dans le centre-ville, il faudrait en priorité :



Dans les commentaires...:

Des espaces publics conviviaux / Des terrasses / Des événements culturels et sportifs de proximité

Cours Jonville

- lui conférer un statut de « Grand'Place centrale » : attractive, animée et esthétique
- plus largement, conserver un espace modulable, polyvalent, ouvert, se prêtant à l'accueil de manifestations
- soigner son aménagement en tant qu'entrée de ville
- rénovation/modernisation (revêtements et enlèvement rails)
- réduction de la place accordée à l'automobile (en circulation et en stationnement)
- priorité aux piétons : + d'espace et + de confort de déplacement
- végétalisation et présence de l'eau : fontaine, plan d'eau, rappel du Boscq...
- création d'un kiosque ou lieu d'expression, de concerts...
- traitement des façades des bâtiments publics (mairie, Poste...)

Cour Chartier

- plusieurs positions cohabitent, mais aucune n'est majoritaire :
 - > conservation ou développement du stationnement : optimisation et aménagement paysager du parking existant ou création d'un parking en ouvrage

ou

> suppression du parking pour créer un espace public, de détente et de convivialité, plutôt végétal, dans le prolongement du Cours Jonville

ou

- > urbanisation : logements, commerces
- Le point commun à ces propositions : la nécessité de réintégrer la Cour Chartier (no man's land) dans le centre-ville

Val ès Fleurs

- confirmation très majoritaire de sa vocation actuelle de « poumon vert »
- et même renforcement de cette vocation : agrandissement du parc, + de jeux et de mobilier, création de lieux de détente, amélioration du parc animalier...
- renforcement de l'attractivité du lieu (signalétique d'accès, desserte, etc.)
- maintien et amélioration du stationnement sur le boulevard Dior
- rénovation des bâtiments (friche EDF, Bouchonnerie...)
- sécurisation et entretien du cours d'eau